Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 5: SIA spécial, no 2, 1974

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

informations SIA

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/36 15 70

Journées SIA 1975

Les prochaines Journées SIA — anciennement l'assemblée générale — qui étaient prévues pour l'automne 1974, sont reportées aux *13 et 14 juin 1975, à Montreux*.

Une assemblée des délégués aura lieu en automne 1974, selon précisions communiquées ultérieurement.

Horaire libre au secrétariat général de la SIA

Le secrétariat général de la SIA à Zurich vient d'instituer l'horaire libre ou à la carte pour son personnel. Pour éviter que les visiteurs ou appels téléphoniques ne puissent atteindre l'interlocuteur désiré, voici quelques précisions :

Le téléphone répond de 7 h. 30 à 11 h. 45 et de 12 h. 45 à 17 h. La période de présence obligatoire pour tout le personnel est fixée de 8 h 30 à 16 h. 30 avec une heure d'interruption à midi. Le secrétariat général se recommande pour que les demandes téléphoniques lui parviennent de préférence le matin.

Les commissions et groupes spécialisés de la SIA en chiffres

La SIA comprend actuellement 67 commissions et groupes spécialisés, totalisant 720 membres, à quoi s'ajoutent une trentaine de membres appartenant aux groupes de travail des groupes spécialisés. On estime à 4500 par an le nombre des journées de travail effectuées par ces 750 membres « actifs » à titre honorifique, ce qui équivaut, à raison d'un tarif journalier de 300 francs, à un total annuel d'honoraires de 1,35 million de francs.

Organisation

Les neuf groupes spécialisés qui comprennent en tout 95 membres de comités, sont les suivants :

— GII	Groupe	spécialisé	des ingénieurs de l'industrie
— GPC	»	»	des ponts et charpentes
— GSF	»	»	des ingénieurs forestiers
— GRG	»	»	des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres
— GGC	»	»	du génie chimique
— GTE	»	»	pour les travaux à l'étranger
— GSA	»	»	de l'architecture
— GCI	»	»	de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil
— GTS	»	»	des travaux souterrains

59 commissions comprennent 630 membres en chiffres ronds. Elles se répartissent comme suit :

— 13 conseils d'honneur des sections
— 5 commissions s'occupant de questions d'actualité telles que l'exercice des professions, les relations, la responsabilité civile, la structure de la SIA
— 14 commissions qui traitent des règlements (commission centrale des règlements, commissions pour les concours y compris celles s'occupant de la revision des règlements et une commission d'étude pour les concours en général, 5 commissions d'honoraires, et celle pour les questions relatives à la publicité)
— 27 commissions des normes (commission centrale des normes, commissions pour les normes du bâtiment et du génie civil et 24 commissions traitant chacune une ou plusieurs normes en particulier).

Il est de tradition, lors de la constitution de nouvelles commissions, de solliciter la collaboration des pouvoirs publics et des associations intéressées. En particulier, les premières, en leur qualité de mandants, sont représentées au sein des commissions des honoraires, des concours, des « conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » et des normes pour les travaux d'ingénieur.

L'activité des sections est très variée, puisqu'elle va de l'étude de tâches régionales et locales à l'organisation de conférences, de cours de perfectionnement et de manifestations sociales. Les 18 sections de la SIA comprennent 150 membres de comité. Si l'on inclut la représentation de la SIA au sein d'autres associations et groupes de travail, on constate que, sur les 7500 membres de la Société, mille sont activement engagés sous une forme ou une autre en sa faveur.

L'activité de la Commission centrale des normes (CCN)

La CCN, dont les membres sont des spécialistes du génie civil et du bâtiment, de l'architecture et des divers domaines des installations, contrôle et coordonne l'activité des commissions établissant les normes SIA. Elle est subordonnée au Comité central qui transmet ses propositions à l'assemblée des délégués, organe de décision. Voici quelques exemples parmi les divers problèmes actuellement à l'étude :

Dégâts dus à l'action du sel

Le sel est actuellement le seul moyen de prévention des accidents sur les routes verglacées qui soit à la fois efficace et économique. Il a toutefois le gros inconvénient — se chiffrant par des millions de francs chaque année — de détériorer sérieusement les ouvrages d'art, en particulier les ponts. En effet, la rouille s'attaquant aux éléments porteurs peut entamer sérieusement la solidité des ouvrages tout en étant difficile à prévenir et à reconnaître.

Un groupe de travail de la SIA a récemment établi et mis en consultation des directives sur l'examen périodique des ponts, en complément à la norme SIA n° 160 sur « Les charges, la mise en service et la surveillance des constructions » (1970). Ces nouvelles directives comprennent pour la première fois des instructions pour repérer et neutraliser les dégâts dus à l'effet du sel. Il ne s'agit toutefois pas seulement de reconnaître à temps de tels dégâts et de les réparer, mais de les prévenir par des mesures de technique de construction et de choix des matériaux.

Les dépôts d'ordures

Le problème que constituent les dépôts d'ordures imputrescibles et en particulier de corps toxiques a été remis en évidence à la suite de récents scandales survenus à l'étranger. Le CCN étudie actuellement d'urgence la possibilité de mettre sur pied, en collaboration avec des spécialistes

et des organisations compétentes, une recommandation sur les dépôts d'ordures. Un mandat correspondant a été adressé à la commission pour les normes du génie civil CNG. Deux problèmes sont au centre des discussions :

— la protection des eaux souterraines au voisinage des dépôts d'ordures ;
— l'établissement de fosses à ordures et leur comblement conformément aux exigences de la mécanique des sols pour que de tels emplacements puissent par la suite servir de terrains à bâtir.

La protection contre le feu

Les dégâts matériels dus au feu totalisent chaque année des sommes considérables, sans compter les risques humains. Les pertes économiques correspondantes peuvent être dans une large mesure évitées par une conception anti-feu bien étudiée des bâtiments. Ingénieurs et architectes ont assez de peine à se retrouver dans la jungle des dispositions légales actuellement en vigueur dans notre pays : 1200 prescriptions de police du feu dont certaines contradictoires... Pour éviter des mécomptes, une commission SIA a élaboré une « Recommandation pour la protection contre le feu », déjà adoptée par le Comité central et dont la sortie de presse au printemps prochain sera dûment annoncée dans les organes officiels de la SIA. Cette recommandation contient la liste des éléments importants pour l'étude et l'exécution des constructions contenue dans les nouvelles prescriptions de police antifeu récemment élaborées par l'Union des établissements cantonaux d'assurance contre le feu. Elle contient également la « détermination des mesures de protection découlant de l'évaluation du danger potentiel d'incendie » d'après la méthode de M. Gretener, recommandée par l'Union ci-dessus et par le Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat.

Etablissement de plans

Les méthodes classiques de représentation par plans ne sont plus à la hauteur de la dynamique actuelle des opérations. Le déroulement est inefficace ; le manque de coordination et les innombrables conventions internes des différentes branches professionnelles et des bureaux entravent une formation harmonieuse et rationnelle des dessinateurs. Dans un article sur la Rationalisation de l'établissement des plans dans le génie civil (*SBZ* n° 21 du 24.5.1973), la SIA a sollicité la collaboration de tous les spécialistes et organisations pour coordonner tous les efforts dans ce domaine.

L'enquête de la SIA, suivie d'une autre par questionnaire, a trouvé un écho réjouissant. La commission centrale des normes est en train de mettre sur pied une commission pour l'élaboration des plans qui pourra fort probablement commencer à fonctionner au printemps 1974. Un petit groupe s'informera entre-temps des réalisations existant dans le cadre d'autres organisations suisses ou étrangères afin de déterminer lesquelles de ces acquisitions pourraient être reprises par la commission.

Ascenseurs

L'ensemble des problèmes posés en Suisse par les ascenseurs et monte-charge est fixé dans les normes SIA pour l'installation et l'exploitation des ascenseurs et monte-charge (n° 106) et dans les conditions et prescriptions pour leur fourniture (n° 136). Les fabricants d'ascenseurs s'alignant sur les conditions européennes, il est indispensable d'adapter dans une certaine mesure les normes et conditions suisses à celles du Comité européen de coordination des normes (CEN). Cette adaptation ne touche pas les seuls domaines de la technique et de la sécurité, mais également les dispositions concernant les paiements et les garanties. La CCN examine actuellement dans quelle mesure il conviendra de procéder à ces adaptations dans le cadre d'une revision des normes citées.

La construction par panneaux préfabriqués

Une commission travaille depuis plusieurs années à l'établissement d'une nouvelle norme SIA sur les éléments de béton préfabriqués (n° 182) concernant plus particulièrement les prescriptions d'exécution, les tolérances et bases contractuelles. La mise en consultation est prévue pour le printemps 1974.

A l'instigation du groupe spécialisé SIA pour la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil (GCI), le chap. 3 (calcul statique) sera développé, en complément à la nouvelle norme, sur la base des directives du Comité européen du béton (CEB). Le Comité central a déjà approuvé la constitution d'une commission pour la construction par panneaux préfabriqués au printemps 1974.

Calendrier des manifestations pour le semestre d'hiver 1973/74

Lorsque le lieu de la manifestation n'est pas indiqué, prière de se renseigner auprès des sections organisatrices. Les membres des sections reçoivent une invitation personnelle pour chaque manifestation. Changements de programme réservés. Les non-membres désireux de participer à une manifestation sont priés de s'annoncer par téléphone à la section organisatrice.

* Les manifestations de ces sections ont lieu en allemand.

Section Argovie *

Adresse : Section argovienne de la SIA, M. Charles Schneider, ing.-électricien, Vorgasse 1395, 5722 Gränichen (tél. 064/22 33 23).

Mercredi 6 mars 1974, 20 h. 15 : Conférence de M. *A. Henz* sur les nouveaux bâtiments de l'Université et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Vendredi 7 juin, 16 h. : Visite du centre de recherches de BBC à Dättwil puis promenade vespérale.

Mardi 2 juillet, 16 h. : Visite commentée de la gare CFF de Brougg.

Section Berne *

Adresse : Case postale 2149, 3001 Berne (tél. 031/25 63 33).

Jeudi 21 février, 17 h. : Visite commentée de la Bibliothèque municipale et universitaire de Berne, sous la direction de M. *P. Grützner*, architecte.

Jeudi 28 février, 16 h. : Visite commentée des nouvelles installations ferroviaires des SZB/VBZ à Worblaufen, sous la direction de MM. *J. Fahm*, Dr sc. techn., et *P. Scheidegger*.

Mardi 5 mars, 20 h. 15 : Conférence de M. *M. Wüthrich*, Dr sc. techn., sur l'incinération et les dépôts d'ordures. Buffet de la Gare CFF, Berne.

Mardi 19 mars, 20 h. 15 : Conférence d'un représentant des Forces motrices bernoises sur l'approvisionnement en énergie électrique des grands immeubles et de leurs chantiers. Buffet de la Gare CFF, Berne.

Jeudi 21 mars, 16 h. : Visite des installations polyvalentes des PTT à Ulmizberg, sous la direction de M. *B. Suter*, architecte.

Mardi 2 avril, 20 h. 15 : Causerie sur l'influence de la situation économique générale sur l'industrie de la construction. Buffet de la Gare CFF, Berne.

Jeudi 25 avril, 18 h. : Problèmes de trafic au Jura bernois. Visite de la route Bienne-Sonceboz (Taubenloch) puis repas en commun.

Mardi 5 mai, 20 h. 15 : Questions économiques générales : effets de l'interdiction de bâtir sur les bureaux d'ingénieurs et architectes. Buffet de la Gare CFF, Berne. (Les conférences seront indiqués par la suite.)

Jeudi 30 mai, 17 h. : Problèmes de l'environnement urbain (id.).

Mardi 4 juin, 20 h. 15 : Système d'évaluation qualitative dans la construction de logements. Exposés par des représentants de Planconsult, Metron et ARB au Buffet de la Gare CFF, Berne.

Sortie de printemps (date non encore fixée) : les ponts de bois historiques de l'Emmental de Wangen/Aar à Signau, sous la direction de M. *Meyer-Usteri*, ingénieur en chef.

Section genevoise

Adresse : 98, rue de Saint-Jean, 1211 Genève 11 (tél. 022/32 80 00).

Avril : Protection contre l'incendie (toxicité des matériaux).

Mai : Visite du tunnel du CERN.

Juin : Eventuellement visite du bâtiment de l'UIT, avec les dames.

Section soleuroise *

Adresse : M. H. Niggli, architecte, Paradiesweg 3, 4710 Balsthal (tél. 062/71 50 21).

Lundi 18 février, 17 h. : La procédure des concours. Soirée d'information et de discussion sous la direction de M. H. Niggli, avec souper en commun. Restaurant Roter Turm, Hauptgasse 42, Soleure.

Lundi 22 mars, 18 h. : Repas en commun au Restaurant Chez Derron, Soleure.
20 h. 15 : Exposé sur les moulins et autres ouvrages hydrauliques sur le Wildbach d'Oberdorf, par M. *H. Peyer*, Dr sc. techn., organisé par la Société d'Histoire de Soleure. Restaurant zur Wirthen, Hauptgasse, Soleure.

Vendredi 5 avril, 16 h. : Visite de la fabrique de papier Biberist (détails suivront).

Mercredi 25 mai : Promenade en forêt sous la direction de M. *B. Moll*, inspecteur forestier, Lebern (détails suivront).

Section vaudoise

Adresse : 8, avenue Jomini, 1000 Lausanne (tél. 021/25 10 25).

Jeudi 14 et 28 février, vendredi 8 mars : Cycle d'études organisé par le groupe des architectes de la SVIA, en collaboration avec la Commission romande de formation continue des ingénieurs et des architectes. Programme détaillé disponible au secrétariat.

Section Waldstätte *

Adresse : M. Walter Hohler, architecte, Hertensteinerstrasse 68, 6004 Lucerne (tél. 041/23 54 85).

Mercredi 20 mars, 20 h. 15 : Exposé de *M. Bernet*, Dr sc., Horw, sur le projet d'une université à Lucerne. Restaurant Schwanen, Lucerne.

Mercredi 15 mai : Chantier de l'Hôpital cantonal de Lucerne. Visite commentée sous la direction de MM. *B. von Segesser*, architecte cantonal, et *Mahlstein* (détails suivront).

Mercredi 12 juin, 20 h. 15 : La recherche de demain, conférence de M. *E. Schoch*, Kastanienbaum (réunion en commun avec la Société des sciences naturelles). Restaurant Schwanen, Lucerne.

Vendredi 13 septembre : Excursion avec les dames (détails suivront).

Mercredi 23 octobre, 20 h. 15 : L'ordinateur, un instrument de travail auxiliaire de l'ingénieur et de l'architecte. Restaurant Schwanen, Lucerne.

Section Winterthour *

Adresse : M. Karl Senn, ing.-mécanicien, Zielstrasse 5, 8400 Winterthour (tél. 052/81 28 67).

Jeudi 21 février, 20 h. : Efforts de normalisation et de coordination des dimensions dans le bâtiment. Exposé de M. *B. Wirth*, du Bureau Burckhardt & Partner, Bâle.

Jeudi 28 février : Technique textile. Exposé de M. *H. W. Krause*, professeur à l'EPFZ.

Jeudi 7 mars, 20 h. : Les comètes. Exposé de M. *P. Wild*, premier assistant à l'Institut d'astronomie de l'Université de Berne (réunion en commun avec la Société des sciences naturelles de Winterthour).

Jeudi 14 mars, 20 h. : Les maisons-tours. Exposé de MM. *P. Schatt*, architecte cantonal, et *Glauser*, Dr sc. techn., du Bureau Basler & Hoffmann, Zurich (réunion en commun avec l'UTS, section Winterthour).

Jeudi 28 mars, 20 h. : La cybernétique comme violon d'Ingres. Exposé du professeur *Th. Erismann*, LFEM, Dubendorf (réunion en commun avec la Société des sciences naturelles).

Section Zurich *

Adresse: M. Heinrich Hofacker, ingénieur civil, Engweg 7, 8006 Zurich (tél. 01/26 03 14).

Mercredi 13 février, 20 h. 15 : Portrait de l'architecte, par M. *F. Fueg*, professeur à l'EPFL. Restaurant Zur Schmiden, Marktgasse 20, 8001 Zurich.

Mercredi 27 février, 20 h. 15 : Véhicules de demain, par M. *V. Stingelin*, Dr sc. techn., Centre de recherches de l'Institut Battelle, Genève. Même local.

Mercredi 13 mars, 20 h. 15 : Récentes découvertes géologiques à Zurich et dans les environs, par M. *C. Schindler*, Dr sc. techn. (même local).

Mercredi 13 mars : Soirée de clôture selon programme ultérieur.

Mise en consultation simplifiée des normes SIA

Nous avions l'habitude d'inviter par circulaires personnelles les membres de la SIA et autres intéressés à se prononcer sur les projets de normes établis par nos commissions ad hoc ; cette procédure est coûteuse et compliquée. La SIA ayant la possibilité d'utiliser les numéros spéciaux de ses organes officiels pour atteindre ses membres et de larges milieux de spécialistes et d'entreprises, c'est dorénavant par le canal du *Bulletin technique de la Suisse romande* et de la *Schweizerische Bauzeitung* qu'elle procédera à ces consultations. Les textes intégraux pourront, comme par le passé, être commandés au secrétariat général au moyen d'un talon ou d'une circulaire encartée. Dans certains cas, la SIA se réserve de faire reproduire les projets in extenso dans les organes officiels pour demander directement l'avis des milieux compétents.

Dans votre intérêt et dans celui de notre travail de normalisation, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la rubrique correspondante dans les prochains numéros de nos organes officiels.

Elections dans des commissions

Le Comité central a procédé ces derniers mois aux nominations et confirmations suivantes de membres de commissions :

Commission centrale des normes, CCN

— M. Portmann, ing. SIA, nouveau président.
— R. Ernst, arch. SIA, Bussigny.

Commission pour les normes du bâtiment, CNB

— R. Ernst, arch. SIA, Bussigny, nouveau président.
— F. Althaus, arch. SIA, Neuchâtel.
— R. W. Hochstrasser, ing. SIA, Zurich.
— H. Sieber, Zurich.
— R. Sigrist, arch. SIA, Lucerne.
— F. Strohmeier, arch. SIA, Winterthour.

Commission pour les normes du génie civil, CNG

— T. Fejèr, ing. SIA, Berne.

Commission pour les questions relatives à la publicité

— R. Joly, ing. SIA, Le Locle.
— M. Lüthy, ing. SIA, Berne.
— K. Roduner, arch. SIA, Vevey.
— H. Siegle, arch. SIA, Genève.

Commission pour les concours d'architecture (groupe Suisse orientale)

— H. P. Menn, arch. SIA, Coire.
— H. P. Ruf, arch. SIA, Schaffhouse.

Commission pour les concours de génie civil

— J. Bernath, ing. communal, SIA, Zurich.

Commission pour les honoraires des architectes

— R. Wagner, arch. SIA, Genève.

Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers

— W. E. Pleines, ing. forestier SIA, Genève.

Commission pour les honoraires concernant les études d'aménagement

— J. Studach, ing. SIA, Coire.
— Dr J. Wiegand, ing., Bâle.

Commission d'étude pour les honoraires concernant les travaux multidisciplinaires

— J. J. Bodmer, ing. SIA, Lausanne.
— E. Bürgin, arch. SIA, Bâle
— A. Spagnol, ing. SIA, Epalinges.

Commission 106 : Norme concernant les ascenseurs

— E. Balmer, ing. SIA, Zurich.
— D. Balsiger, Regensdorf.
— W. Bircher, Schlieren.
— J. Bory, Genève.
— H. Foelix, Schaffhouse.
— H. P. Horisberger, Bâle.

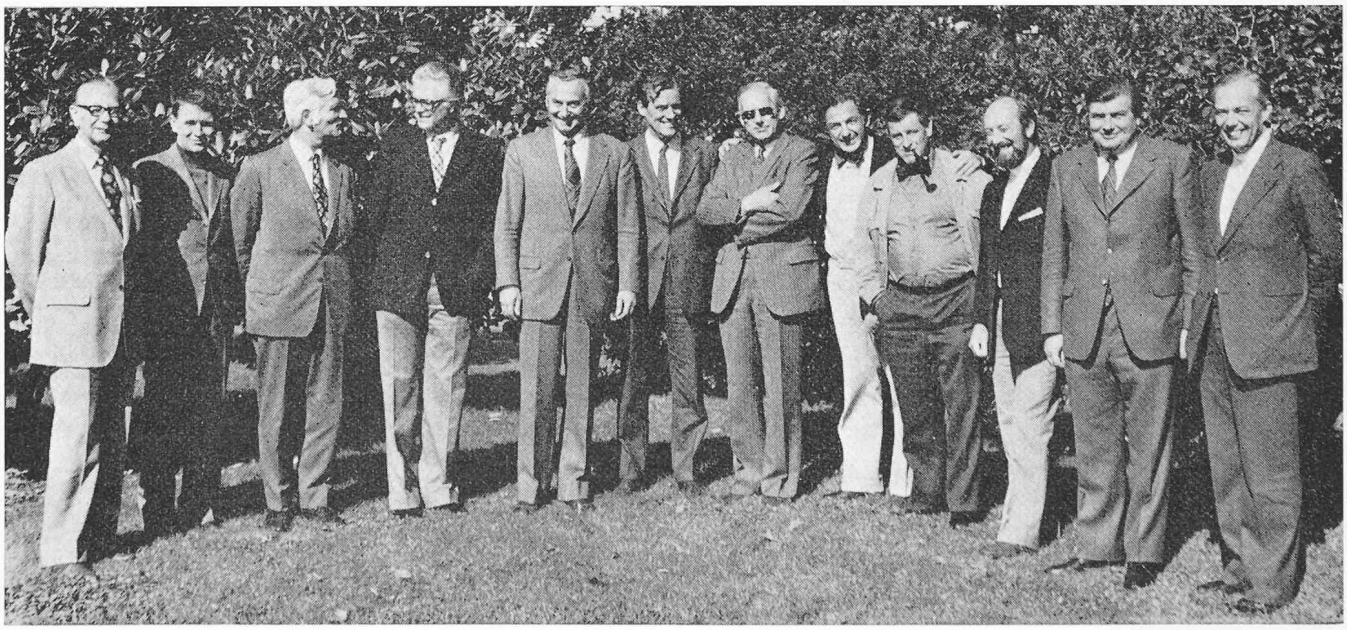

Le Comité central de la SIA en octobre 1973. (de g. à dr.) M. Portmann, HR. A. Suter, H. Zumbach (trésorier), prof. J. C. Piguet (vice-président), A. Cogliatti (président), Dr G. Lombardi, R. Gujer (vice-président), Dr A. Goldstein (vice-président), U. Strasser, S. Rieben, Dr U. Zürcher (secrétaire général), H. Spitznagel.

— H. Kläy, Zurich.
— H. R. Lerch, Berne.
— W. Rietmann, Dornach.
— H. Rotzinger, Kaiseraugst.
— A. Schönholzer, ing. SIA, Thoune.
— G. Sueur, Lausanne.

Commission 115 ; Liants minéralogiques utilisés dans la construction

— R. Agthe, ing., Genève.
— L. Jéquier, ing., Genève.

Commission 118 : Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction

— H. Spitznagel, arch. SIA, comme représentant du Comité central.

Commission 161 : Constructions métalliques

— K. Huber, ing. SIA, Elgg, nouveau président.
— J. C. Badoux, prof., ing. SIA, Lausanne, vice-président.

Commission 178 : Protection contre le feu

— Dr A. E. Bamert, ing., Zurich.

Commission 183 : SIA — m^2

— J. Grendelmeier, Berne.
— Prof. H. Kunz, arch. SIA, Zurich.
— H. Wenger, arch. SIA, Zurich.

Commission 188 : Mesures constructives contre l'infiltration d'eau dans les ouvrages de construction

— M. Le Comte, ing., Lausanne.
— P. Mannhart, Flums.

Groupe de travail chargé de revoir des définitions des catégories de personnel figurant au tarif B des règlements d'honoraires

— Dr R. Pedroli, ing. SIA, Berne.
— A. Perraudin, arch. SIA, Sion.
— M. Steiger, arch SIA, Zurich.

Commissions nouvelles ou nouvellement constituées

Commission pour la structure et l'adaptation au renchérissement du tarif B des règlements d'honoraires

— U. Strasser, arch. SIA, Berne, président.

Commission 102 (Architectes) :
— M. Jeltsch, arch. SIA, Soleure.
— A. Perraudin, arch. SIA, Sion.

Commission 103 (Ingénieurs civils) :
— H. R. Wachter, ing. SIA, Zurich.
— Dr H. J. Rapp, ing. SIA, Bâle.

Commission 104 (Ingénieurs forestiers) :
— B. Moreillon, ing. SIA, La Tour-de-Peilz.

Commission 108 (Ingénieurs mécaniciens et électriciens) :
— F. Walter, Berne.
— E. Brauchli, ing. SIA, Zurich.

Commission 110 (Planification) :
— P. Strittmatter, arch. SIA, Saint-Gall.

Groupe de travail pour l'établissement d'un plan comptable normalisé

— H. Kast, arch. SIA, Zurich (Commission 102).
— Dr H. J. Rapp, ing. SIA, Bâle (Commission 103).
— E. Brauchli, ing. SIA, Zurich (Commission 108).
— M. Steiger, arch. SIA, Zurich (Commission 110).
— Dr J. Bühler, arch. SIA, Zurich (GSA).

Commission 164 : Constructions en bois

— Dr H. Gasser, ing. SIA, Lungern, président.
— J. P. Marmier, ing. SIA, Lausanne, vice-président.
— S. Affentranger, Zurich.
— Dr G. Alder, Berne.
— O. Flühmann, ing. SIA, Zurich.
— F. Frutiger, Oberhofen.
— E. Gehri, ing. SIA, Rüschlikon.
— H. Häring, Pratteln.
— J. Hunkeler, Lucerne.
— H. Kämpf, Rupperswil.
— Prof. H. Kühne, arch. SIA, Dübendorf.
— W. Menig, Saint-Gall.
— J. L. Pernet, Les Diablerets.
— M. Schweizer, arch. SIA, Uetendorf.
— P. Sigrist, Rafz.
— Dr E. Staudacher, ing. SIA, Zurich.
— H. Strässler, Dübendorf.
— H. Vogel, ing. SIA, Berne.
— Prof. O. Wälchli, Saint-Gall.
— M. Walt, ing. SIA, Berne.
— J. Wirz, ing. SIA, Berne.
— V. Würgler, arch. SIA, Dübendorf.

Représentations de la SIA.

— J. P. Marmier, ing. SIA, Lausanne, au comité de « Lignum » Union suisse en faveur du bois.
— Mathias Henne, arch. SIA, Schaffhouse, à l'Action « Maison paysanne » de la Société suisse des traditions populaires.

Centres de documentation du bâtiment (liste 1972/73)

Les institutions suivantes se sont groupées pour mettre en commun leur documentation sur les centres suisses de recherche sur le bâtiment et la rendre accessible à un public plus étendu :

— Société suisse pour la recherche en matière de construction.
— Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil (GCI).
— Institut de recherche dans le domaine du bâtiment de l'EPFZ.

Nos lecteurs voudront bien se reporter à l'article paru sur ce sujet dans la *Schweizerische Bauzeitung* nº 52, du 27 décembre 1973, p. 1249, qui décrit les objectifs et la portée de cette initiative et donne la liste alphabétique des institutions suisses concernées.

La liste des Centres suisses de documentation du bâtiment sous forme d'une brochure de 260 pages A-4, coûtant Fr. 90.—, peut être commandée, en allemand seulement, au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich (tél. 01/36 15 70).

Bibliographie

Les sciences humaines d'aujourd'hui, par *L. Millet* et *B. Magnin*. Entreprise moderne d'édition, Paris, 1972. — Un volume 13×18 cm, 159 pages.

Les sciences humaines sont parfois perçues par les cadres avec agacement comme une « mode » et un exercice d'intellectuel. D'autres n'en retiennent que les applications aux communications, aux relations de groupe, à la conduite de réunions, etc. Si elles sont les sciences des relations humaines, ce n'est qu'un de leurs aspects. En fait, elles vont plus loin, en donnant la possibilité d'une réflexion plus désintéressée sur le « phénomène humain » : avant d'être des techniques, elles sont un esprit et une connaissance.

Dans cet ouvrage, les auteurs ont voulu rendre service à tous ceux qui ont des responsabilités, notamment sur trois points :

— aider à mieux comprendre le comportement d'autrui ;
— favoriser une réflexion sur leurs attitudes personnelles ;
— donner une meilleure compréhension des phénomènes de groupe.

Ce livre s'adresse aux cadres de tous niveaux et de toutes spécialités, qu'ils soient fonctionnels ou hiérarchiques, car la vie de l'entreprise comporte toujours des relations entre les hommes.

Sommaire :

1re partie : Histoire et situation des sciences humaines : Chapitres : 1. Conditions historiques de la genèse des sciences humaines. — 2. La situation actuelle. — 3. Les sciences humaines sont-elles scientifiques ?

2e partie : Les sciences de l'individu : Chapitres : 4. La psychophysiologie et les relations du corps et de l'esprit. — 5. La psychanalyse. — 6. La caractérologie ou l'étude des caractères. — 7. La psychologie et l'intelligence. — 8. La psychologie moderne et ses différentes branches.

3e partie : Les sciences de la société : Chapitres : 9. La sociologie. — 10. La linguistique et le structuralisme. — 11. L'ethnologie. — 12. L'anthropologie culturaliste. — 13. Le renouveax symboliste. — 14. La prospective. — 15. La psychologie sociale, ou psychosociologie.

Conclusion.

Congrès

Session de perfectionnement scientifique et technique 1974

Ces sessions, destinées aux ingénieurs et aux cadres, sont organisées par l'Institut national des sciences appliquées, Lyon (France).

Calendrier général 1974

	Durée en jours	Dates
Physico-chimie		
Les bases de la thermodynamique générale	9 j. (3×3)	20-22/3, 24-26/4, 20-22/5
Thermodynamique chimique	6 j. (3+3)	3-5/7, 1-3/10
Corrosion des métaux et alliages	5 jours	17-21/6
Génie chimique	8 j. (3+5)	24-26/6, 23-27/9
Méthodes électrochimiques d'analyse	6 j. (3+3)	15-17/5, 10-12/6
Méthodes spectroscopiques d'analyse physicochimique	8 j. (4+4)	4-7/6, 2-5/7
Mécanique — Résistance des matériaux		
Mécanique générale	24 j. (8×3)	3 j. par mois
Transferts thermiques	6 j. (3+3)	29-31/5, 16-18/9
Mécanique des fluides et turbomachines	6 j. (3+3)	23-25/4, 2-4/7
Matériaux composites (plastiques renforcés)	4 jours	21-24/1
Fiabilité des systèmes mécaniques	3 jours	2-4/12
Mathématiques appliquées Servomécanismes		
Statistiques de l'ingénieur : cours fondamental	8 j. (4+4)	16-19/4, 25-28/6
applications	4 jours	24-27/9
Méthodes statistiques appliquées à la biologie	10 j. (5+5)	16-20/9, 9-13/12
Logique, automatisme, servomécanisme	10 j. (5+5)	13-17/5, 1-5/7
Calcul matriciel : cours fondamental	5 jours	11-15/2
Approximations, lissage de courbes	5 jours	16-20/12
Métallurgie — Procédés de fabrication		
Coupe des métaux	4 jours	28-31/10
Lubrification	3 jours	18-20/9
Stabilité dimensionnelle des pièces mécaniques	3 jours	non fixée
Informatique		
Fortran : initiation	5 jours	1-5/7
Fortran : perfectionnement	5 jours	23-27/9
Temps réel et commande de processus : initiation	4 jours	non fixée
perfectionnement	5 jours	16-20/9
Système automatisé de gestion de production	6 j. (3+3)	18-20/3, 12-14/6
Contrôle non destructif		
Par ultrasons	Stage de 5 jours pour chaque niveau, pour chaque technique dates non fixées	
Par magnétoscopie, ressuage, courants de Foucault		
Par techniques spéciales		
Emission acoustique		
Métrologie dimensionnelle		
Formation d'opérateurs de contrôle dimensionnel	5 jours	4-8/6 ou 10-14/6
Métrologie des grandes dimensions	2 jours	non fixée
Etats de surface, défauts de forme	3 jours	16-18/9
Métrologie dimensionnelle moderne	2 jours	19-20/9
Contrôle statistique	1 jour	non fixée
Langue		
Reprise fondamentale de langue anglaise	5 jours	1-5/7 ou 16-20/9
Travaux publics et bâtiment		
Calcul à l'état ultime des sections en béton armé	3 jours	13-15/3
Béton précontraint	5 j. (3+2)	15-17/1, 28/2-1/3
Analyse expérimentale des contraintes	3 jours	27-29/5
Les applications du calcul automatique à la théorie des structures	4 jours	24-27/9
Optimisation	2 jours	14-15/11
Mécanique des sols : les soutènements	3 jours	25-27/2
les essais *in situ*	3 jours	8-10/5
stabilisation des sols	3 jours	18-20/11
Topographie souterraine	2 jours	5-6/3
Photogrammétrie	3 jours	24-26/4

Finance : le coût d'une journée de cours sera d'environ 300 F, soit 1500 F pour un stage d'une semaine.

Chaque session donne lieu à l'édition de recueils des conférences : ils sont à la disposition des intéressés. Renseignements, programmes d'étude et liste des ouvrages disponibles sur demande à : Centre d'actualisation scientifique et technique, Institut national des sciences appliquées, bâtiment 705, 20, avenue Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne (France).

Le nombre des participants étant strictement limité pour chaque session, les inscriptions seront closes sans préavis.

Structures en acier et mixtes conçues pour l'usage

Dresde, 4-5 septembre 1975

C'est le thème de ce colloque, organisé par l'Association internationale des ponts et charpentes (AIPC), en collaboration avec la « Chambre technique » de la République démocratique allemande, Comité de l'AIPC.

1. *Objet du colloque*

Un ouvrage est généralement conçu et réalisé en fonction d'une utilisation bien précise. Ce sont pourtant les aspects techniques et économiques intervenant uniquement avant la mise en service qui sont souvent au premier plan des préoccupations du projecteur et du réalisateur.

C'est ainsi que des facteurs jouant un rôle important au cours de la vie de l'ouvrage ne sont pas suffisamment considérés au stade des études, alors qu'ils influencent de façon décisive la rentabilité de la construction, jusqu'à sa démolition. Les causes en sont peut-être un manque d'intérêt, de connaissances ou d'expériences.

Les connaissances manquent par exemple en ce qui concerne une limitation systématique de la durée d'utilisation, de façon à obtenir en cours de service une relation correcte entre les bénéfices d'utilisation de l'ouvrage et les dépenses pour le maintien de sa valeur fonctionnelle. Les connaissances font défaut ou sont incomplètes en ce qui concerne la manière d'éviter, de réduire ou de maîtriser le processus de détérioration à intervalles donnés pendant la durée de service ainsi que pour la façon d'y remédier de manière rationnelle.

Le colloque a pour but l'échange d'expériences et de résultats de recherches relatives à ce problème, qui devrait être pris en considération non seulement lors de la conception et de la réalisation mais bien tout au long de la vie de l'ouvrage.

2. *Thèmes du colloque*

Thème général : « Structures en acier et mixtes conçues pour l'usage. »

Thème I : Conception et projet.
1. Limitation systématique de la durée de vie.
2. Facilités de contrôle et d'entretien.
3. Interchangeabilité d'éléments à courte durée de vie.

Thème II : Fabrication et montage.
1. Conséquences des techniques de fabrication.
2. Garantie et contrôle de la qualité.
3. Manutention sans dommages.

Thème III : Entretien et souplesse de l'utilisation.
1. Entretien systématique.
2. Localisation et réparation des dommages.
3. Adaptation à l'évolution des services.

Thème IV : Protection contre l'incendie.
1. Détermination de la résistance au feu.
2. Charge d'incendie et tenue au feu.
3. Précautions à prendre.

3. *Procédure*

Chaque thème fera l'objet d'une étude paraissant dans un *Rapport introductif*, une année avant le colloque.

Les contributions écrites pour le colloque seront publiées dans un *Rapport préliminaire*, deux mois avant le colloque.

Les contributions aux discussions devront être envoyées au Président de la commission de travail II, au plus tard un mois avant le colloque.

Un *Rapport final*, publié environ six mois après le colloque, contiendra un résumé du Rapport Introductif, des contributions et des discussions au colloque ainsi que les conclusions correspondantes.

4. *Contributions au rapport préliminaire*

Les participants désirant présenter une contribution écrite pour le rapport préliminaire sont priés de soumettre au secrétariat de l'AIPC les titre, thème et résumé (20-60 lignes dactylographiées) dans l'une des trois langues officielles de l'Association, avant le 15 octobre 1974.

Les auteurs dont les contributions sont acceptées devront remettre au secrétariat de l'AIPC avant le 28 février 1975, leurs textes, en français, allemand ou anglais, prêts à la reproduction et accompagnés d'un résumé dans les trois langues.

5. *Déroulement du colloque*

Les travaux du colloque se répartissent en quatre séances de travail d'une demi-journée chacune. Les auteurs du rapport introductif auront l'occasion de mentionner brièvement les plus récents développements touchant leur thème et de donner une évaluation sommaire des contributions écrites. Puis les contributions à la discussion, acceptées par le Président de la commission de travail II, seront exposées durant un temps limité.

Il suivra alors une discussion libre concernant les problèmes déjà présentés, tenant compte du temps à disposition.

Les auteurs du rapport introductif présenteront finalement leurs conclusions.

6. *Langues*

Les langues officielles du colloque sont le français, l'anglais et l'allemand (interprétation simultanée). Les rapports présentés seront traduits également en russe.

Renseignements et inscriptions (provisoires) : Secrétariat de l'Association internationale des ponts et charpentes, Ecole polytechnique fédérale, Haldeneggsteig 4, CH – 8006 Zurich.

Journées allemandes des ingénieurs

Cette manifestation, organisée tous les deux ans par la VDI (Association des ingénieurs allemands), aura lieu du 10 au 12 juin 1975, à Augsbourg.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

L'avenir est aux ingénieurs cultivés

La science et la technique ont été longtemps considérées comme des disciplines fermées qui, dans le processus d'acquisition des connaissances, n'offraient que peu d'ouvertures sur le monde. Cette époque est heureusement révolue et tout scientifique se doit d'accorder une attention soutenue au comportement de l'homme. C'est pourquoi l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne offre désormais à ses étudiants des cours de sciences humaines.

Par l'organisation de ces cours, l'EPFL souhaite former des ingénieurs et architectes non seulement d'excellente formation, mais aussi cultivés et aptes à comprendre l'évolution de notre société et à l'infléchir vers un avenir souhaitable. Dans ce sens, l'ingénieur cultivé sera en mesure d'appréhender et de maîtriser la technologie non pour elle-même, mais pour le bien de l'homme.

Ce semestre, les polytechniciens pourront se familiariser avec divers aspects de l'entreprise (économie, organisation, facteurs humains), rafraîchir leurs connaissances géné-

rales, artistiques, littéraires ou philosophiques, se pencher sur les principaux problèmes de la biologie de l'environnement, exercer enfin leur expression orale, ce qui devrait faciliter la communication entre le scientifique et le profane.

Liste des cours :

« Problèmes posés par la réalisation pratique d'un opéra », par le professeur *Paul-André Gaillard.*

« Economie d'entreprise », par le professeur *Gaston Cuendet.*

« Expression orale », par M. *Hubert Leclair.*

« Exercice pratique de modelage », par le professeur *Jacques Barman.*

« Langages de la science et interdisciplinarité », par le professeur *B. Scheurer.*

« Quelques problèmes de biologie de l'environnement », organisateur : professeur *P. E. Pilet.*

« Science politique générale », par le professeur *Laurent Monnier.*

« Facteurs humains dans l'entreprise et le travail », organisé en collaboration avec l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel (M. *J.-L. Chancerel)* et le Département formation Omega (M. *R. Kramer*).

« Hauts lieux de la conscience occidentale », par M. *Jacques-Edouard Berger.*

« Le surréalisme et la littérature de l'entre-deux guerres », par M. *Olivier Bonnard.*

« Organisation industrielle », par M. *Erwin Bielinski.*

« Histoire des mathématiques », par le professeur *Jean de Siebenthal.*

« Histoire de l'architecture », par le professeur *Conrad Beerli.*

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 12 et 13 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 4 des annonces

Informations diverses

L'industrie suisse des métaux non ferreux lourds à l'exposition « Blech — Tôle — Sheet 74 » Halles Zuspa Zurich 12-16 mars 1974

Pour la première fois, les spécialistes de l'industrie de la tôle se donneront rendez-vous en Suisse dans le cadre d'une exposition internationale. Les usines métallurgiques de Thoune, Dornach et Reconvilier ne manqueront pas cette occasion de présenter aux visiteurs venus de Suisse et de l'étranger leurs produits laminés standards et leurs spécialités.

Leur programme de fabrication comprend les tôles, planches, bandes, rubans et rondelles dans une gamme qui s'étend du cuivre dans diverses qualités aux cupro-alliages spéciaux, en passant par les alliages cuivre-zinc traditionnels tels que les laitons au plomb et sans plomb, les alliages cuivre-étain (bronzes), les cupro-aluminiums et cupro-nickels ainsi que les alliages classiques cuivre-nickel-zinc tels que les maillechorts.

Tous ces produits répondent aux désirs et aux exigences techniques des utilisateurs dans les domaines d'applications les plus diverses. Leurs propriétés et caractéristiques en font des matériaux sur mesure pour l'électrotechnique, les transports et communications, l'horlogerie, la mécanique, le bâtiment et les multiples articles d'usage quotidien. Nos spécialistes conseilleront volontiers les visiteurs à l'exposition collective de Selve Thoune — Usines Métallurgiques Dornach — Boillat Reconvilier Association Métallurgique Berne & Zurich Halle 1, Stand 2.

La Foire d'Echantillons plus tôt et plus courte que précédemment

La Foire Suisse d'Echantillons de Bâle de 1974 aura lieu du *samedi 30 mars au lundi 8 avril.* Ce sera la 58e manifestation depuis sa fondation en l'an 1917, mais la huitième seulement qui se tiendra avant Pâques et la septième déjà en mars. La date la plus avancée de la Foire (18-28 mars), nous la trouvons en 1939, d'ailleurs c'est la seule foire qui se soit aussi terminée en mars.

La Foire de cette année est non seulement plus tôt que d'habitude mais, contrairement à ce qu'était le cas précédemment, elle est *plus courte d'un jour.*

Cette année, pour la première fois, la Foire fermera ses portes le lundi. Cette réduction d'un jour correspond à la tendance générale qui se manifeste dans le domaine des foires ; elle se fait avant tout dans l'intérêt des exposants et de leur personnel, car les journées de foire sont pour eux des journées harassantes. Dix jours de foire en valent bien vingt en d'autres circonstances. Chaque visiteur le comprendra certainement ; il aura bien aussi la possibilité de choisir un autre jour pour sa visite, mais il convient de prendre note dès aujourd'hui de ce changement.

Miroirs incassables par métallisation de matières plastiques résistant aux chocs

L'industrie automobile américaine exige depuis peu des miroirs intérieurs incassables pour l'équipement de ses véhicules automobiles. Afin de satisfaire à cette exigence, le service de recherches sur les métaux de la Degussa de Francfort-sur-le-Main vient de mettre au point un procédé de métallisation résistant à l'abrasion de surfaces de matières plastiques.

Pour la fabrication de miroirs incassables selon ce procédé, on utilise comme matériau-support le polycarbonate qui présente une résistance aux chocs particulièrement élevée et qui est métallisé sous vide poussé avec de très légères couches de métaux spéciaux. En l'occurrence, on choisit un métal plus sombre pour les rétroviseurs par suite du moindre effet éblouissant tandis qu'on prend un métal plus clair pour les miroirs cosmétiques. Selon les besoins, les couches métalliques dont l'épaisseur n'est que de 0,3 à 0,4 microns sont protégées par un vernis protecteur ou par une couche de verre silicaté d'une épaisseur de 2 microns qui est elle aussi appliquée sous vide.

Système de Grilles GP, à éléments modulaires, pour parkings engazonnés

(Voir photographie page couverture)

Un moyen de réconcilier le béton et la nature, voilà ce qu'exige l'évolution de notre civilisation menacée par les densités toujours plus fortes de population et les diverses formes de pollution.

Les milieux s'intéressant à l'urbanisme, aux problèmes de logement ou à la santé publique sont aujourd'hui convaincus qu'il est impératif de conserver, voire de créer des zones de verdure aussi grandes que nombreuses. Dans cette perspective BTR MATÉRIAUX SA, Crissier, a mis au point un système d'éléments modulaires (grille, cheminement en béton naturel ou en béton lavé, bordure, bordure d'angle, élément de bord côté route) qui permet des solutions aussi rationnelles qu'esthétiques pour la création de parkings à angle droit ou en épi ainsi que pour les voies carrossables à faible trafic.

Ce système est remarquable par sa souplesse d'emploi, la netteté de la finition, le coût raisonnable par unité de surface et l'aspect impeccable.

Contrairement à un préjugé trop largement répandu, le béton n'est pas obligatoirement contraire à un environnement équilibré et agréable. C'est dans cette perspective que BTR MATÉRIAUX SA a créé une Division de l'environnement dont la tâche est la mise au point d'éléments et de solutions techniques étudiées pour résoudre les divers problèmes d'aménagement des zones d'habitation, en alliant rationalisation et esthétique.

Pour plus de détails, s'adresser à BTR MATÉRIAUX SA, Division de l'environnement, 1023 Crissier, tél. 021/34 97 21.